

<http://assetec.net/assetec2023/spip.php?article761>



Restitution de la Concertation nationale sur le numérique pour l'Éducation

- Vie de la Technologie - Institutionnel - Textes -

Date de mise en ligne : samedi 9 mai 2015

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés

Restitution de la Concertation nationale sur le numérique pour l'éducation

La Journée de restitution des résultats de la Concertation nationale sur le numérique pour l'éducation s'est tenue le jeudi 7 mai 2015 à la Maison de la chimie en présence du Président de la République et de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Une grande concertation nationale sur le numérique pour l'éducation s'est déroulée entre le 20 janvier et le 9 mars 2015.

Plus de 60 000 personnes ont contribué en ligne ou en participant à 150 rencontres académiques. Le témoignage et l'expérience de tous les acteurs sont essentiels pour construire le service public du numérique éducatif instauré par la loi de programmation et d'orientation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, et permettre au numérique de contribuer à rendre l'école plus efficace, plus juste et plus inclusive.

Plan numérique pour l'éducation : 500 écoles et collèges seront connectés d'ici 2015

Comme l'a annoncé le Président de la République le 7 mai 2015, 500 écoles et collèges seront connectés d'ici 2015, marquant la première étape du plan numérique pour l'éducation. Ce sont ainsi plus de 70 000 élèves et 8 000 enseignants qui expérimenteront, d'ici la rentrée prochaine, de nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage grâce au numérique.

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avait en effet lancé le 10 mars dernier un appel à projets pour sélectionner ces écoles et collèges pionniers.

[Consultez la liste des 500 écoles et collèges - Communiqué de presse du 7 mai 2015](#)

- [Chiffres et verbatims issus de la concertation](#)
- [Analyse des résultats de la concertation](#)
- [Le service public du numérique éducatif évolue](#)
- [Le comité des partenaires du numérique éducatif](#)
- [Programme de la journée de restitution du 7 mai](#)



>



La révolution numérique transforme en profondeur tous les secteurs de la société. L'école est particulièrement concernée par ce changement qui interroge les fondements traditionnels de son organisation et de ses méthodes pédagogiques, mais aussi des contenus de l'enseignement.

Je suis convaincue qu'il y a là une véritable opportunité pour l'école et que s'ouvrent de nouvelles perspectives pour permettre aux élèves de mieux apprendre, de développer de nouvelles compétences, de stimuler leur intérêt et leur créativité et permettre une meilleure collaboration entre les membres de la communauté éducative. Le numérique est un levier majeur pour nous permettre d'atteindre les principaux objectifs de notre politique éducative : la réduction des inégalités scolaires, culturelles et sociales, la lutte contre le décrochage et la démotivation, l'adaptation de l'enseignement à la diversité et aux besoins de chaque élève, l'ouverture de l'école sur le monde, sur son territoire, sur son époque.

L'école de la République doit être actrice de ces évolutions. Elle doit assumer les nouvelles responsabilités qu'impose la transformation numérique de la société : tout doit être mis en œuvre pour préparer les jeunes à devenir des individus autonomes, créatifs et responsables, leur permettre d'exercer leur citoyenneté dans la société numérique et de s'inscrire dans le monde du travail en exerçant de nouvelles compétences, parmi lesquelles la programmation informatique.

C'est la raison pour laquelle le Président de la République a fait du développement du numérique dans l'éducation une ambition forte pour la jeunesse.

Il a souhaité connaître les attentes de l'ensemble de la communauté éducative et de ses partenaires, élèves, enseignants, personnels et cadres de l'éducation, tout comme les parents, les acteurs associatifs, les collectivités territoriales et les acteurs économiques de la filière du numérique éducatif, pour éclairer les choix politiques et répondre de la manière la plus adaptée aux préoccupations et aux besoins de chacun. C'était l'objet de la grande "concertation nationale sur le numérique pour l'éducation" organisée par mon ministère, qui s'est déroulée entre le 20 janvier au 9 mars 2015, et à laquelle plus de 60 000 personnes ont contribué, en ligne, ou en participant à 150 rencontres académiques.

Cette concertation a été l'occasion d'identifier de nombreuses initiatives innovantes qui existent au niveau local et montrent l'inventivité des équipes qui, sur le terrain, dans les établissements scolaires,

développent tous les jours de nouvelles pratiques au bénéfice des élèves. Beaucoup de ces initiatives ont été mises en valeur et continueront d'être valorisées sur le site <http://ecolenumerique.education.gouv.fr> pour que les enseignants puissent partager leurs expériences.

Le témoignage et l'expérience de tous les acteurs sont en effet essentiels pour construire le "service public du numérique éducatif" instauré par la Loi de programmation et d'orientation pour la Refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, et permettre au numérique de contribuer à rendre l'école plus efficace, plus juste et plus inclusive.

”

Najat Vallaud-Belkacem,
ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

[#Chiffres_et verbatims issus de la concertation<-]Chiffres et verbatims issus de la concertation



[#Analyse_des résultats de la

concertation<-]Analyse des résultats de la concertation

Premières tendances

L'analyse de ces résultats a mobilisé le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, notamment la direction du numérique pour l'éducation (Numilab) et le pôle national d'enquête de Metz, le SGMAP, avec le concours de start-up (Eloquent, Cap collectif et Isleam) et de l'association "Démocratie ouverte".

- Rappel des modalités de la concertation
- Les principales attentes issues de la concertation

[Analyse des résultats de la concertation : premières tendances](#)

[#Le service public du numérique éducatif à l'école<-]Le service public du numérique éducatif à l'école

Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'est doté d'une stratégie ambitieuse visant à faire du numérique un facteur de réduction des inégalités. Améliorer l'efficacité des apprentissages, lutter contre le décrochage, développer la créativité de tous et mieux préparer les enfants à vivre et à travailler en citoyens autonomes et responsables dans la société de demain constituent les grands axes de cette ambition.

[Consulter la partie "Le service public du numérique éducatif à l'école"](#)

[#Le comité des partenaires du numérique éducatif<-]Le comité des partenaires du numérique éducatif

La création du service public du numérique éducatif - article 16 de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'école de la République - rend nécessaire une nouvelle démarche de gouvernance, concentrée et partagée entre tous les niveaux de pouvoir public.

[Consulter la partie "Le comité des partenaires du numérique éducatif"](#)

[#Programme<-] Programme de la journée de restitution du 7 mai 2015

Début des travaux à 14h00

Ouverture par **Najat Vallaud-Belkacem**, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Restitution de la concertation par des recteurs d'académie, animée par Catherine Becchetti-Bizot, directrice du numérique pour l'éducation.

Les 5 thèmes de la concertation seront restitués :

- Améliorer les apprentissages et renouveler les pratiques pédagogiques, **Armande Le Pellec Muller**, rectrice de l'académie de Montpellier
- Transmettre les compétences de demain, **Daniel Filâtre**, recteur de l'académie de Grenoble
- Réduire les inégalités, **Marie-Danièle Champion**, rectrice de l'académie de Clermont- Ferrand
- Ouvrir l'école sur son environnement, **Michel Quémener**, recteur de l'académie de Rennes

15h55 à 16h10 Pause

Table ronde "grands témoins" animée par **Jean-Marc Merriaux**, directeur général de Canop.

Participants :

- **Daniel Kaplan**, membre du Conseil national du numérique (CNNum) et président de la Fondation internet nouvelle génération (FING)
- **Christian Gautellier**, directeur des publications des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) et président du collectif Enjeux e-médias
- **Stéphanie de Vanssay**, professeur des Écoles, bloggeuse
- **Claudy Lebreton**, président de l'Association des départements de France (ADF)
- **Hervé Borredon**, président de l'Association française des industriels du numérique pour l'éducation et la formation (AFINEF), président d'iTop (éditeur de solutions logicielles)

Fin de travaux à 17h10

Synthèse des travaux par **Florence Robine**, directrice générale de l'enseignement scolaire.

17h30

Discours de **François Hollande**, Président de la République Française.

Consulter l'intégralité du dossier

#EcoleNumerique aujourd'hui et demain - Concertation nationale sur le numérique pour l'éducation

Journée de restitution des résultats

- Programme
- Chiffres et verbatims issus de la concertation
- Analyse des résultats de la concertation
- Le service public du numérique éducatif évolue
- Le comité des partenaires du numérique éducatif

[Consulter l'intégralité du dossier "#EcoleNumerique aujourd'hui et demain - Concertation nationale sur le numérique pour l'éducation"](#)